

INFORMATIONS À RETENIR



CALENDRIER SCOLAIRE 2018

FÉV-2018	MARS-2018	AVR-2018	MAI-2018	JUIN-2018	JUIL-2018	AOÛT-2018	SEPT-2018	OCT-2018	NOV-2018	DÉC-2018
J 1	J 1	D 1	M 1 F. TRAVAIL	V 1	D 1	M 1	S 1	L 1	J 1 TOUSSAINT	S 1
V 2	V 2	L 2 L. PAQUES	M 2	S 2	L 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2
S 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3	S 3	L 3
D 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4
L 5	L 5	J 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5
M 6	M 6	V 6	L 6	M 6	V 6	L 6	J 6	S 6	M 6	J 6
M 7	M 7	S 7	L 7	J 7	S 7	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7
J 8	J 8	D 8	M 8 VICTOIRE 45	V 8	D 8	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8
V 9	V 9	L 9	J 9	S 9	L 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9
S 10	S 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10
D 11	D 11	M 11	J 11	L 11	M 11	S 11	M 11	J 11	D 11 ARMISTICE 18	M 11
L 12	L 12	J 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12
M 13	M 13	V 13	L 13	M 13	V 13	L 13	J 13	S 13	M 13	J 13
M 14	M 14	S 14	L 14	J 14	S 14 FÊTE NAT.	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14
J 15	J 15	D 15	M 15	V 15	D 15	L 15	S 15	L 15	J 15	S 15
V 16	V 16	L 16	M 16	S 16	L 16	M 16	M 16	V 16	D 16	D 16
S 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17
D 18	D 18	V 18	L 18	M 18	L 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18
L 19 RENTREE	L 19	J 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19
M 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20	L 20	J 20	S 20	M 20	J 20
M 21	M 21	S 21	L 21 L. PENTECÔTE	J 21	S 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21
J 22	J 22	D 22	M 22	V 22	D 22	M 22	S 22	L 22	J 22	S 22
V 23	V 23	L 23	M 23	S 23	L 23	J 23	D 23	M 23	V 23	D 23
S 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	L 24 CITOYENNETÉ	M 24	S 24	L 24
D 25	D 25	V 25	L 25	M 25	V 25	D 25	M 25	J 25	D 25	M 25
L 26	L 26	M 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26
M 27	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27	L 27	J 27	S 27	M 27	J 27
M 28	M 28	S 28	L 28	M 28	S 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28
J 29	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29	M 29	S 29	L 29	J 29	S 29
M 30	M 30	V 30	L 30	M 30	L 30	J 30	D 30	M 30	V 30	D 30
S 31	S 31	J 31	J 31	V 31	M 31	V 31	M 31	M 31	L 31	L 31

VACANCES PÉRIODE 1
du samedi 7 avril 2018
au dimanche 15 avril 2018

VACANCES PÉRIODE 2
du samedi 9 juin 2018
au dimanche 24 juin 2018

VACANCES PÉRIODE 3
du samedi 11 août 2018
au dimanche 26 août 2018

VACANCES PÉRIODE 4
du samedi 13 oct 2018
au dimanche 28 oct 2018



LE PROJET EDUCATIF DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE (PENC)

Les élus du Congrès ont adopté, le 15 janvier 2016, à l'unanimité et sur proposition du gouvernement, la **délibération n° 106** relative à l'avenir de l'École calédonienne. Cette délibération est l'acte fondateur du **projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie**.

La charte d'application du PENC a été ensuite adoptée le 1er décembre 2016 (délibération n° 186), suivie de la délibération n° 213 du 29 décembre 2016 portant **adaptation et contextualisation de la réforme du collège en Nouvelle-Calédonie**.

QUATRE AMBITIONS

- DÉVELOPPER L'IDENTITÉ DE L'ÉCOLE CALÉDONIENNE**
- CONSIDÉRER LA DIVERSITÉ DES PUBLICS POUR UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE POUR TOUS**
- ANCERER L'ÉCOLE DANS SON ENVIRONNEMENT, UN CLIMAT SCOLAIRE AU SERVICE DE L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ÉLÈVE**
- OUVRIER L'ÉCOLE CALÉDONIENNE SUR LA RÉGION OCÉANIE ET SUR LE MONDE**

NUMÉROS ET SITES UTILES

- SOS écoute: **05.30.30**
- Aide Handicap Collège: **26.61.68**
- Orientation: **CIO.AC-NOUMEA.NC**

PLUS D'INFORMATIONS SUR www.ac-noumea.nc



RENTREE 2018

VOTRE ENFANT AU COLLEGE

Bonne rentrée à tous ! Ce document vous donne toutes les informations utiles pour bien préparer la rentrée. Votre enfant est accueilli par toute une équipe : enseignants, personnels de direction, d'éducation, d'orientation, sociaux et de santé, et agents d'accueil et d'entretien. **Rendez-vous le lundi 19 février 2018.**

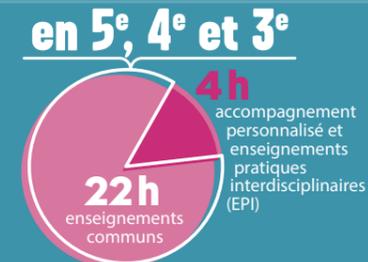
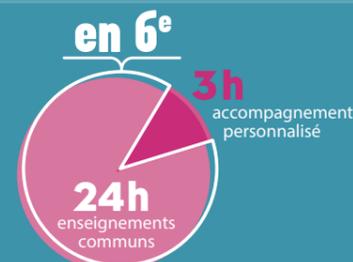
À CHAQUE CLASSE SON EMPLOI DU TEMPS

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	5h30	5h	4h	4h
Mathématiques	4h30	4h	3h30	4h
Histoire - géographie Enseignement moral et civique	3h	3h	3h	3h30
Langue vivante 1 (Anglais)	3h30	3h	3h30	3h
Langue vivante 2*	-	2h	2h30	2h
Sciences de la vie et de la Terre		1h30	1h30	1h30
Sciences physiques	4h	1h30	1h30	1h30
Technologie		1h30	1h30	1h30
Éducation physique et sportive	4h	3h	3h	3h
Arts plastiques	1h	1h	1h	1h
Éducation musicale	1h	1h	1h	1h
Culture kanak	0h30	0h30*	0h30*	0h30*

*LV2 : Ajië, Allemand, Chinois, Drehu, Espagnol, Italien, Japonais, Nengone, Paicî

* au sein de l'EPI obligatoire «Fondamentaux de la culture kanak»

26 À 27 HEURES D'ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES PAR SEMAINE



Enseignements de complément

Latin, grec, langues étrangères, langues kanak ou océaniques et/ou découverte professionnelle peuvent être proposés aux élèves volontaires.

DES NOUVEAUTÉS POUR MIEUX APPRENDRE

► L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Il concerne tous les élèves du collège et prend en compte les besoins de chacun d'entre eux. Il soutient leur capacité à apprendre et à progresser, notamment dans leur travail personnel. Il peut prendre la forme d'un approfondissement ou d'un renforcement des connaissances, d'un travail sur les méthodes, etc.

3 heures par semaine en 6^e

1 à 2 heures par semaine de la 5^e à la 3^e



► DES ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES (EPI)

À partir de la 5^e, les élèves suivent des enseignements pratiques interdisciplinaires qui aboutissent à des réalisations concrètes, individuelles ou collectives (présentation orale ou écrite, constitution d'un carnet, etc.). Neuf thèmes d'EPI (dont 3 obligatoires), mobilisant plusieurs disciplines, peuvent être proposés aux élèves.



► PLUS DE TRAVAIL EN PETITS GROUPES ET PLUS D'EXPRESSION ORALE

Les élèves travaillent régulièrement en petits groupes. L'accompagnement personnalisé et les EPI sont l'occasion d'apprendre de façon différente pour approfondir et consolider les fondamentaux et de travailler l'expression orale.

► DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Le numérique éducatif s'adapte aux besoins de chaque élève et renforce l'acquisition des connaissances. Il favorise également l'usage responsable d'Internet et des réseaux sociaux.



► LA DEUXIÈME LANGUE VIVANTE DÈS LA 5^e

En complément des cours de langues vivantes 1 et 2, la pratique des langues vivantes est intégrée le plus possible aux autres disciplines afin d'élargir les occasions de communiquer dans une langue étrangère ou régionale.



► TROIS PARCOURS ÉDUCATIFS

Chaque enfant suit, en lien avec toutes les disciplines, trois parcours éducatifs pour développer son esprit critique, sa créativité et son sens de l'autonomie :

- **LE PARCOURS CIVIQUE** Les élèves participent à des actions et prennent des initiatives favorisant la **formation du futur citoyen** (participation au conseil de la vie collégienne, aux journées de commémoration, etc.).
- **LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE** Les enfants acquièrent une **culture artistique personnelle**, notamment en découvrant des œuvres artistiques, en rencontrant des artistes, en visitant des musées, etc.
- **LE PARCOURS D'ORIENTATION** Il permet à l'élève de s'informer pour bien préparer son orientation, de réfléchir à son projet personnel et de **découvrir le monde économique et professionnel**, par une visite d'entreprise, la participation à une opération humanitaire, etc.



► UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À LA SANTÉ DES ÉLÈVES

L'éducation, la prévention et la protection en matière de santé et de bien-être des élèves sont prises en charge de manière transversale par les personnels enseignants et d'éducation, de direction, sociaux et de santé.

POUR SUIVRE LA SCOLARITÉ DE VOTRE ENFANT



1

DE NOUVEAUX PROGRAMMES POUR DE NOUVEAUX CYCLES

Les nouveaux programmes du collège ont été conçus par cycle. Chaque cycle, d'une durée de trois ans, permet à chaque élève de progresser à son rythme et de parvenir ainsi à la maîtrise des fondamentaux. La continuité des apprentissages avec les programmes précédents est assurée.



À la fin du collège, les élèves ont acquis un socle commun de connaissances, de compétences, de culture et de valeurs. Ce socle, réactualisé en 2015, représente ce que les élèves doivent connaître et savoir faire à la fin de leur scolarité obligatoire (à l'âge de 16 ans).

2

UN LIVRET SCOLAIRE UNIQUE

L'évaluation des acquis se fait en continuité du CP jusqu'à la 3^e grâce à un livret scolaire unique consultable en ligne, commun à l'école et au collège, qui vous est remis à la fin de chaque trimestre et vous rend compte des acquis de votre enfant.

3

UN NOUVEAU BREVET

L'obtention du brevet (DNB) repose sur le contrôle continu et trois épreuves obligatoires passées en fin de 3^e :

- une épreuve écrite portant sur le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique ;
- une épreuve écrite portant sur les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, les sciences physiques et la technologie ;
- une épreuve orale dans laquelle l'élève présente un projet travaillé dans le cadre d'un EPI ou d'un des trois parcours éducatifs, permettant notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale.

La réussite de votre enfant au brevet atteste de sa maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences, de culture et de valeurs.